

objet : demande d'autorisation du
SICAPG (assainissement des eaux usées).

PREFECTURE DE LOIRE-ATLANTIQUE
Bureau de l'Environnement

n/réf. : 02.04/DEL/MPL/HJ/FB

44035 NANTES CEDEX 01

p.j. : note sur le traitement des données
météorologiques.

Nantes, le 5 septembre 2002

Dossier suivi par Hélène JEANNERET DEL/MPL

Institut français de recherche
pour l'exploitation de la Mer

Centre de Nantes
Rue de l'île d'Yeu
B.P. 21105
44311 Nantes cedex 3
France

téléphone 33 (0)2 40 37 40 00
télécopie 33 (0)2 40 37 40 01
<http://www.ifremer.fr>

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368
Etablissement public à caractère
industriel et commercial

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>

Monsieur le Préfet,

Le dossier qui nous a été transmis par vos services appelle de notre part les commentaires et suggestions suivants :

- Nous avons noté avec satisfaction que les recommandations qui ont été formulées au cours des réunions de concertation, tant par l'Ifremer que par les autres participants, ont été suivies. Nous n'avons donc plus de remarques particulières à formuler sur les normes de rejet prévues, ni sur l'étude de la sensibilité du milieu récepteur.
- Le document n°3 (les moyens de surveillance prévus pour l'ensemble du système) signale en pages 10 et 11 la mise en place d'un suivi renforcé. En termes de surveillance de la qualité des coquillages, nous approuvons les compléments apportés à la stratégie d'échantillonnage présentée dans le dossier. Nous pensons que le suivi bimensuel de la contamination bactériologique des coquillages permettra effectivement de vérifier si le rejet de la station d'épuration a un impact sur les gisements coquilliers situés au large de Pornichet. Toutefois, compte tenu des contraintes engendrées par un échantillonnage aussi fréquent, nous proposons que le comité de suivi examine les séries de résultats obtenues au bout de trois années de fonctionnement de la station afin de déterminer s'il est pertinent de conserver la même fréquence.

L'analyse initiale des sédiments (point zéro) et les analyses annuelles ultérieures devraient prendre en compte, outre les métaux lourds de la grille GEODE et les polychlorobiphényles (PCB), les hydrocarbures aromatiques polycycliques individuels¹ (HAP) dont la recherche est également préconisée par la circulaire du 14 juin 2000 "relative aux conditions d'utilisation du référentiel qualité des sédiments marins ou estuariens présents en milieu naturel ou portuaire défini par arrêté ministériel".

- L'étude d'impact (document n°6) présente les nombreuses simulations de rejet en mer qui ont été effectuées en utilisant un modèle courantologique reconnu et validé. En revanche, nous avons remis en question le traitement des données météorologiques qui a été employé pour définir les occurrences de vent, et donc les occurrences de dépassement de la contamination bactériologique dans les secteurs des Evens et de la pointe de Penchâteau soumis à l'influence du rejet. Nous pensons que l'étude conclut un peu hâtivement que ces dépassements seront extrêmement rares.

C'est pourquoi, en juin dernier, nous avons proposé au bureau d'études, via le SMN/CQE, une méthodologie alternative au mode de sélection des vents moyens utilisé dans l'étude SICAPG. Sans entrer dans les détails de cette note (très technique et jointe en annexe), il faut retenir que cette méthode permet de détecter l'ensemble des séquences de vent produisant un effet au moins équivalent à celui provoqué par la situation la plus pénalisante (ici vent de NW de 10 m/s pendant 21 heures consécutives). Nous pensons qu'il faudrait appliquer cette méthode aux données météorologiques disponibles, ce qui permettrait d'apprécier de façon plus réaliste la fréquence de dépassement des normes dans les gisements coquilliers.

Par ailleurs, bien que les stations météorologiques de St Nazaire et Montoir de Bretagne soient proches, il faudrait également s'assurer de la cohérence des informations fournies. En effet, l'étude d'impact présente des données sur le vent à St Nazaire de 1971 à 2000 (page 30) puis de 1968 à 1997 (page 149), tandis que les données utilisées pour calculer les occurrences de vent proviennent de la station météorologique de Montoir de Bretagne (1970 à 1999). Compte tenu de la position du point de rejet au large de la baie du Scall, il nous semblerait plus pertinent d'utiliser les données de la station météorologique de St Nazaire.

Enfin nous notons avec intérêt que l'augmentation de la capacité de traitement de la future station d'épuration se traduira par une réduction des flux contaminants rejetés (Azote, Phosphore, Bactéries...) par rapport à la situation existante. Ce constat va dans le sens d'une restauration et d'une

¹ Il s'agit des 16 composés reconnus au plan international comme présentant des risques de toxicité pour l'environnement : naphthalène, acénaphthylène, acénaphtène, fluorène, phénanthrène, anthracène, fluoranthène, pyrène, benzo[a]anthracène, chrysène, benzo[b]fluoranthène, benzo[k]fluoranthène, benzo[a]pyrène, dibenzo[ah]anthracène, benzo[ghi]pérylène et indéno[123-cd]pyrène.

amélioration de la qualité des eaux (lutte contre l'eutrophisation) et des usages du littoral (baignades, pêche à pied, conchyliculture...).

Nous restons à votre disposition pour d'éventuelles informations complémentaires et vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre considération distinguée.

Responsable du Laboratoire DEL/MPL

*Copies : SMN/CQE
DDAM Nantes
DDAM St Nazaire
DEL/MPL/La Trinité-sur-Mer*